

DOC 08 : Modèle : Fiche individuelle d'attribution de fonction¹ – Classification de fonctions

Secteurs publics fédéraux de la santé – protocole du 24/06/2021

1. IDENTIFICATION DU TRAVAILLEUR

NOM:	
PRENOM:	
DEPARTEMENT/UNITE/SERVICE:	

2. ATTRIBUTION D'UNE FONCTION SECTORIELLE

- Votre (vos) titre(s) **effectif(s)** de fonction – à la date [E-1jour]:
.....
.....
- Fonction(s) attribuée(s) et code(s) unique(s) correspondant(s) à la [date E], ou, le cas échéant, d'une fonction manquante:

Maximum 3 fonctions en cas d'hybridation	"Code IFIC" ou "Manquante" 4 chiffres (ex : 6170) (Si fonction sectorielle IFIC sinon indiquez « Manquant » pour les fonctions manquantes)	Intitulé de la fonction sectorielle (ou manquante, le cas échéant)	Catégorie IFIC ²	% d'attribution de la fonction (Attention : en cas d'hybridation, la somme des pourcentages combinés est égale à 100 %)
1				%
2				%
3				%

Important : nous vous invitons lire attentivement les instructions du courrier joint à cette fiche et respecter les procédures qui sont décrites. Nous vous prions d'accuser réception de la présente selon les modalités prévues au sein de l'institution.

¹ Les travailleurs exerçant une fonction pour laquelle le barème IFIC est activé retrouveront ces informations sur leur fiche de simulation individuelle.

² Il s'agit de la catégorie à laquelle la fonction sectorielle IFIC appartient (ou de la catégorie dans laquelle la fonction a été positionnée par comparaison avec les fonctions sectorielles IFIC existantes, dans le cas d'une fonction manquante), sans préjudice des règles de différenciation barémique (14/14b) qui s'appliquent aux fonctions d'infirmiers et d'éducateurs au sein du département Infirmier-soignant. Si le barème IFIC de la fonction que vous exercez est activé, le barème qui vous est applicable apparaîtra clairement sur votre fiche de simulation salariale (14 ou 14b, pour une fonction d'infirmier ou d'éducateur de catégorie 14 au sein du département infirmier-soignant).